

Mesdames Messieurs les Elus, Clients, Fournisseurs et Partenaires,
Bienvenus sur la Carrière de Homps/Solomiac.

Je vais vous présenter notre entreprise en quelques mots :

L'Entreprise CARRERE, basée à Monfort, existe depuis 1947 et s'est développée à partir des années 70. Elle est spécialisée dans le VRD, terrassement, revêtement et production de granulats calcaires sur la carrière de Homps/Solomiac et alluvionnaires sur le site de Belleperche à Castelsarrasin.

Elle emploie + de 50 personnes. A noter que l'Entreprise CARRERE détenue par la famille Carrère jusqu'en 2021 a été vendue au groupe TERRE HOLDING présidé par M. Lionel TERRE qui détient plusieurs entreprises spécialisées dans l'adduction d'eau, VRD, démolition et désamiantage, activités que nous développons sur le territoire avec nos entreprises filiales ACCHINI, BAYOL TP, ZUBIATE, SUD BTP et la société de transport HEBRAIS. Ces entreprises représentent plus de 350 salariés pour un CA global de 60 millions d'Euros. L'entité CARRERE réalise environ 12 millions d'Euros de CA.

Je vais vous parler maintenant plus précisément de la carrière de Homps/Solomiac puisque vous êtes aussi là pour assister à un tir de mine et peut-être mieux comprendre le fonctionnement d'une carrière.

Tout d'abord, il faut savoir que pour monter un projet de carrière, cela prend environ une dizaine d'année entre la maîtrise foncière, la modification des documents d'urbanisme, les études environnementales et l'obtention d'un arrêté préfectoral qui n'est pas forcément acquis.

A ce titre, je souhaite remercier le Maire de Solomiac M. MANTOVANI et le Maire de Homps M. SIMORRE ici présents, de nous soutenir au quotidien dans nos diverses démarches et d'avoir accepté ce projet sur leurs communes.

La carrière de Homps/Solomiac est ouverte depuis juin 2001, il y a donc plus de 20 ans, et l'installation de concassage depuis 2007.

Nous avons obtenu un renouvellement de notre autorisation d'exploitation en décembre 2015, pour une durée de 22 ans, soit jusqu'en 2037.

La superficie de la carrière est de 36ha avec une production annuelle de 145 000 tonnes maximum. Cette activité génère 4 emplois à temps plein sur site et environ 10 emplois indirects comme les chauffeurs de camions, les commerciaux.....

Les terrains sur lesquels se situe notre exploitation sont initialement des terrains agricoles argilo-calcaire. Notre activité consiste à décapier les terres de surface, les stocker provisoirement afin de nous permettre, après extraction du calcaire, d'effectuer une remise en état. Celle-ci se fait grâce à l'apport extérieur de matériaux inertes et déblais de chantier strictement contrôlés à l'entrée du site. En effet, notre police, la DREAL, nous contrôle régulièrement pour valider le bon fonctionnement de l'exploitation et de la remise en état de la carrière. Sous les terres de décapage d'une hauteur de 8m se trouve un banc calcaire d'une hauteur moyenne de 11m.

C'est précisément sur ce banc calcaire que nous effectuons une foration, c'est à dire une série de trous en bordure du front de taille avec des explosifs afin d'abattre une tranche de matériaux d'une hauteur moyenne de 10m afin de réduire sa taille et procéder à un 1^{er} broyage de la roche. C'est ce que l'on appelle « un tir de mine ». Le produit qui en ressort s'appelle « la mine » et c'est cela qui nous permet d'alimenter notre installation de concassage afin d'élaborer des produits finis commercialisables sous les appellations 0/20 calcaire, 20/40 concassé, 40/80 concassé.....

Ces tirs sont réalisés environ 2 fois par mois. Pour un tir, nous utilisons 800kg d'explosif pour environ 4000 m³ de calcaire abattu. Tous les tirs effectués sont contrôlés à l'aide d'un sismographe que nous posons chez les différents riverains afin de vérifier l'intensité de l'onde sismique sur laquelle nous sommes règlementés.

Je vous propose maintenant de vous diriger vers ce fameux tir de mine et de mettre les chasubles et casques à disposition afin d'aller assister au tir à pied en toute sécurité.

Merci de votre attention,

Laurent Pons,

Directeur d'exploitation des carrières.

Monfort le 14 juin 2024.

Siège, Agence Gers

Rue Esparbes - 32120 MONFORT